

TRADUCTIONS JURIDIQUES PROFESSIONNELLES

TRADUCTIONS RÉALISÉES PAR DES AVOCATS OU TRADUCTEURS EXPERTS EN DROIT INTERNATIONAL ET/OU INTERNE

Droit des affaires et social

Grâce à leur connaissance pointue des lois et réglementations nationales et internationales, nos avocats et traducteurs professionnels possèdent une compréhension profonde des subtilités juridiques qui régissent les transactions commerciales et les relations de travail. Leur expertise permet de traduire avec précision des documents juridiques complexes comme les contrats commerciaux, les accords de partenariat, les contrats de travail...

Droit civil

Nos traducteurs professionnels ont une expertise juridique de haut niveau en matière de droit civil. Cette expertise garantit une traduction fidèle et juridiquement conforme, contribuant ainsi à la préservation des droits et à l'équité dans les procédures civiles, que ce soit dans des contextes nationaux ou internationaux. Nous traduisons tout type de documents juridiques relevant du droit civil, tels que les actes notariés, les jugements, les testaments, les procurations, les conventions de tutelle, et bien d'autres.

Droit économique

Nos avocats et traducteurs experts connaissent parfaitement les aspects juridiques des normes comptables, contrats commerciaux, transactions financières et réglementations en vigueur. Notre agence traite tout type de documents tels que les CGV, CGU, mentions légales, contrats ou encore accords de confidentialité. Nos services de traduction en droit économique sont un atout précieux pour les départements juridiques des entreprises, les cabinets d'avocats et les institutions gouvernementales.

Propriété intellectuelle

Nos juristes et traducteurs expérimentés possèdent une connaissance approfondie de le secteur du droit protégeant des formes spécifiques de propriété intellectuelle, telles que les œuvres littéraires et artistiques (droit d'auteur), les inventions (droit des brevets), les marques (droit des marques) et les dessins et modèles industriels (droit des dessins et modèles). Grâce à nos services de traduction spécialisés, nous aidons nos clients à stimuler l'innovation et la créativité, en les incitant à développer et à partager l'originalité de leurs idées sans craindre qu'elles soient copiées ou utilisées sans autorisation.



- HAUTE EXPERTISE JURIDIQUE PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
- PLUS DE 50 LANGUES TRAITÉES
- TRADUCTIONS ASSURÉES PAR DES AVOCATS ET TRADUCTEURS EXPERTS





TRADUCTIONS ASSERMENTÉES ET APOSTILLES

TRADUCTIONS CERTIFIÉES PAR DES TRADUCTEURS ASSERMENTÉS AUPRÈS DES COURS D'APPEL EN FRANCE OU TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

Plus de 150 combinaisons linguistiques

Notre gamme de services de traduction assermentée s'étend à un vaste éventail de combinaisons linguistiques, tant depuis que vers le français et l'anglais. En outre, nous offrons des traductions certifiées dans la plupart des autres langues européennes et asiatiques pour satisfaire les besoins de nos clients, parmi lesquels figurent des cabinets d'avocats, offices notariaux, huissiers, mandataires judiciaires, généalogistes, ainsi que les départements juridiques de grandes entreprises.

Conformité avec les administrations françaises et internationales

Lorsqu'il s'agit de dossiers internationaux ou en réponse aux exigences de nos clients, notre agence effectue une vérification au stade du devis pour garantir que les traductions assermentées répondent aux critères des juridictions, administrations ou autorités locales. En effet, pour simplifier les procédures de légalisation internationale, nous nous assurons que ces traductions assermentées peuvent être apostillées conformément aux dispositions de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, à laquelle 118 pays ont adhéré.

Mise en page et création de documents conformes aux originaux

Afin d'améliorer la lisibilité des traductions et d'optimiser les délais et les coûts, nos graphistes collaborent avec nos traducteurs assermentés en préparant ou en reformatant les documents inclus dans le dossier traité. En outre et à la demande de nos clients, notre agence peut fournir, en plus des traductions assermentées, une version bilingue des documents au format Word ou PDF avec champs modifiables. Cette version bilingue offre à nos clients la possibilité de réutiliser les traductions pour d'autres dossiers, ce qui s'avère particulièrement avantageux pour les procurations ou les documents Cerfa.



- PLUS DE 150 COMBINAISONS LINGUISTIQUES
- APOSTILLES ET LÉGALISATION DES TRADUCTIONS
- MISE EN PAGE PROFESSIONNELLE
- DES SERVICES ADAPTÉS À TOUS LES TYPES DE PRATIQUES

INTERPRÉTARIAT ASSERMENTÉ ET PROFESSIONNEL

DES INTERPRÈTES ASSERMENTÉS DISPONIBLES SUR PLACE OU À DISTANCE POUR TOUS LES CONTEXTES

Interprétariat notaires et tribunaux

Lors de la signature d'une transaction notariée, il peut être nécessaire que l'accord soit lu intégralement en présence d'un interprète qualifié. Selon les exigences du droit notarial, la présence de l'interprète est requise lors de la lecture notariale, même en présence d'avocats et/ou notaires. Par exemple, l'interprète peut assermenter l'acte de vente d'un bien immobilier chez un notaire. Notre agence offre également un accompagnement lorsque des tribunaux étrangers se déplacent en France, comme, par exemple, pour recueillir les témoignages d'héritiers dans le cadre d'une succession. Interprétariat en entreprise

Nous offrons à nos clients de divers pays européens et non européens des services d'interprétation complets lors de négociations, de réunions, de conférences, de séminaires et d'entretiens. Grâce à notre vaste réseau d'interprètes basés dans toutes les zones géographiques stratégiques, nous limitons les coûts collatéraux de logement et de nourriture en affectant le professionnel le plus approprié et le plus proche logistiquement du lieu de la demande. Nos interprètes sont compétents non seulement dans le domaine juridique, mais aussi dans d'autres domaines ; simplement, pour chaque mission, ils doivent suivre un processus (étude de l'ordre du jour, des documents de présentation, des orateurs et de leurs rôles) qui les prépare à aborder tous les sujets.

Interprétariat en visio-conférence

Pour optimiser l'efficacité et réduire les dépenses liées aux déplacements, nos clients privilégient souvent des solutions d'interprétariat à distance, particulièrement lorsque de nombreuses personnes assistent à une conférence ou une réunion. Nos techniciens sont en mesure de gérer les aspects techniques en créant des canaux dédiés pour chaque langue. À la demande du client, nous pouvons également inclure dans la prestation le droit à la rediffusion de la conférence.



- LARGE RÉSEAU D'INTERPRÈTRES PROFESSIONNELS
- INTERPRÉTARIAT DE LIAISON ASSERMENTÉ
- INTERPRÉTARIAT EN DISTANCIEL



TRADUCTION
JURIDIQUE:
VOTRE DROIT À
LA CONFIANCE.

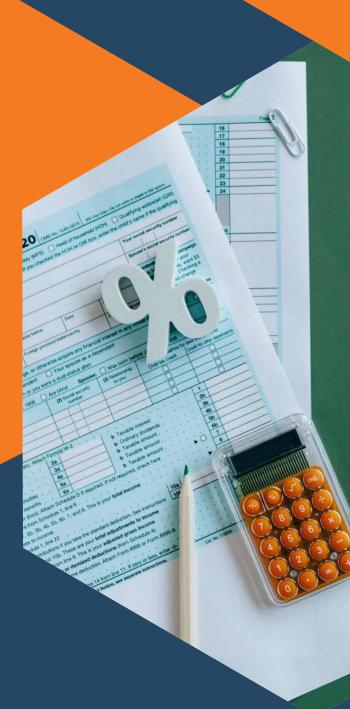
Nos services de traduction juridique, de traduction assermentée et d'interprétation sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques du droit civil, du droit commercial, du droit du travail et du droit de la propriété intellectuelle.

Dans le domaine du droit civil, que ce soit pour des procurations, jugements, testaments ou encore actes notariés, nous préservons l'intégrité de vos documents tout en les rendant parfaitement conformes dans la langue de votre choix.

Le droit des affaires et social nécessite une compréhension approfondie de réglementations internationales complexes. Nos services de traduction assurent que vos contrats commerciaux, documents RH et accords d'entreprise sont traduits avec précision pour une communication efficace dans un environnement

Enfin, nos traducteurs expérimentés en droit de la propriété intellectuelle veillent à ce que les auteurs de livres, de musique, d'œuvres d'art, de films, de sujets pour la télévision et le théâtre, de logiciels, de dessins industriels, d'informations confidentielles et de brevets, développent et partagent leurs idées sans craindre qu'elles soient copiées ou utilisées sans autorisation.

Le droit à une traduction écrite ou orale conforme, précise, confidentielle et légale est la base de nos services.



NOS CHIFFRES



10+ MILLIONS DE **MOTS TRADUITS**



500+ GRANDES **ENTREPRISES CLIENTES**



100+ **AVOCATS ET NOTAIRES**



150+ COMBINAISONS LINGUISTIQUES





NS D'EXPÉRIENCE

SOCIÉTÉS CLIENTES (DÉPARTEMENTS JURIDIQUES)



NOS CLIENTS OPÉRANT DANS LE DOMAINE LÉGAL

AVOCATS, NOTAIRES, COMPTABLES, GÉNÉALOGISTES, AGENTS IMMOBILIERS, HUISSIERS DE JUSTICE, SOCIÉTÉS DE SOINS DE SANTÉ, SOCIÉTÉS DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE, SERVICES D'ENTREPRISE

Les services de traduction assermentée et d'interprétariat sont un pilier essentiel pour les cabinets d'avocats, offices notariaux, généalogistes, mandataires judiciaires, huissiers, et autres professionnels du domaine juridique. Nos traducteurs spécialisés et certifiés auprès des Cours d'appel françaises ou Tribunaux internationaux, assurent la précision et la légalité des traductions fournies à nos clients.

Nous sommes conscients que nos traductions jouent un rôle crucial dans la gestion internationale de litiges, contrats, successions... et c'est pour cette raison que nous apportons à nos clients tout notre savoir-faire linguistique mais aussi toute notre expertise juridique pour fournir

un service client haut de gamme.

 $\frac{186}{\text{avocats}}$

DE GAULLE

FLEURANCE & ASSOCIÉS









































— AVVOCATI —













CONTACTS

info@lipsie.com www.lipsie.com/fr



NEW YORK CITY

167 Madison Avenue Ste 205 #102 New York City, NY 10016 +1 917 795 8899

PARIS

20 bis, rue Louis Philippe 92200 - NEUILLY-SUR-SEINE +33 (0)1 73 79 06 27

ORLANDO

8865 Commodity Circle Suite 12 Orlando, Florida 32819 +1 407 559 6021

LYON

33, rue de la République 69002 - LYON +33 (0)4 37 26 24 28

ZÜRICH

Hermetschloostrasse 77 8048 Zürich - Schweiz +41 43 550 79 35

NICE

7, avenue Amiradou 06270 - VILLENEUVE LOUBET +33 (0)6 95 50 71 09

